



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Délégation à la Sécurité Routière

DSR/ERPC/BRF

AVIS DE FORMATION **Détection et gestion de la fraude documentaire**

Sessions 2026 - À destination des DPCSR

Dans le cadre de la réalisation des examens, les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) et les délégués au permis de conduire et à la sécurité routière (DPCSR) ont pour mission notamment de vérifier la recevabilité des documents d'examen ainsi que de vérifier l'identité du candidat.

Ces vérifications soulèvent régulièrement diverses questions lorsque les agents ont des doutes notamment sur l'état d'un document présenté ou sur son authenticité ainsi que sur la gestion à faire de telles situations.

Cette formation a vocation à sensibiliser les DPCSR sur la fraude aux pièces d'identité et de les former à détecter les faux documents ainsi que sur la procédure à suivre en cas de suspicion de fraude pour leur permettre d'accompagner et d'orienter au mieux leurs agents le cas échéant.

Objectifs de la formation :

- Être sensibilisé à la fraude documentaire ;
- Savoir détecter les faux documents ;
- Sensibiliser les IPCSR sur la posture à tenir en cas de suspicion de fraude d'un usager ;
- Réaliser des exercices pratiques.

Programme :

- Définition de la fraude documentaire et présentation de ses différentes formes ;
- Méthodes pour détecter les faux documents ;
- La procédure à suivre en cas de suspicion de fraude ;
- Réalisation de cas pratiques ;
- Questions / réponses.

<u>Durée de la formation</u>	1 jour
<u>Nombre de stagiaires</u>	15 agents maximum
<u>Public cible</u>	DPCSR
<u>Lieu de la formation</u>	INSERR à Nevers (58)
<u>Date de la session</u>	- le mercredi 28 octobre 2026 de 9h00 à 16h30